
Sylvie Aprile

Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Sylvie Aprile, « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005, Consulté le 06 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index428.html> ; DOI : 10.4000/rh19.428

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index428.html>

Document généré automatiquement le 06 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Sylvie Aprile

Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil

Pagination de l'édition papier : p. 127-135

- 1 *A priori*, l'exil politique se prête mal à une réflexion sur le temps et semble mieux adapté à une approche des espaces et territoires que des temporalités. Forme de déracinement qui implique des déplacements singuliers ou collectifs, l'exil impose des espaces contraints de résidence, des mobilités, des formes d'appropriation ou d'euphémisation géographiques qui récusent semble-t-il la temporalité.
- 4 L'exil est aussi dépossession et l'exilé, pour paraphraser le titre d'un ouvrage de Christa Wolf, n'est nulle part et n'a nulle part. Il ne participe donc pas au présent, il ne s'inscrit pas dans l'action politique. Il se situe à la fois physiquement et métaphoriquement sur les marges, à la périphérie du pays et du peuple qu'il a été contraint de quitter. Il est marqué comme l'immigré par une double absence, celle du présent et de la terre natale, preuve que le temps et l'espace de l'exil sont déjà étroitement mêlés.
- 5 Cette absence du présent est aussi volontaire : pour être supportable, la situation du banni dans cet ailleurs quel qu'il soit, doit être vécue comme provisoire donc dominée par une temporalité éphémère. L'exil qui ne peut en effet être perçu que comme passager devient en quelque sorte un espace d'attente.
- 6 Le temps est ainsi par défaut ou en creux une donnée essentielle, car si l'espace de l'exil peut être un jour effacé par la grâce ou la chute du régime proscripteur, jamais son temps ne peut être aboli. Comme dans le mythe d'Ulysse, par le truchement du retour, l'exilé voudrait non seulement se réapproprier de l'espace mais également revenir en arrière dans le temps ¹.
- 7 Il nous appartient donc après avoir explicité cette relation particulière au présent de réfléchir au rapport spécifique entretenu avec le passé entendu comme l'inscription dans une histoire de l'exil et avec l'avenir qui pose de multiples façons la question politique du lendemain.
- 8 Pour le proscrit, le temps de l'exil est une durée inscrite entre deux dates, un écart. La première est celle du départ, celle qui est marquée par un événement qui a conduit à s'exclure du territoire. La seconde date est bien entendu, imprécise et mobile : la fin de l'exil relève de la prophétie, de l'imprécation, du calcul ou de l'action si l'on songe au tyrannicide. L'exil est donc une durée par définition impossible à mesurer et qui devient objet de spéculation. L'exilé se représente souvent non sur une ligne temporelle mais au sommet d'un triangle, en surplomb et en suspens. On peut donc grossièrement distinguer trois façons de penser le temps et dans le temps pour les exilés. Il existe tout d'abord un temps arrêté, en second lieu, un temps qui inscrit dans le passé et rassure l'exilé et celui de l'avenir qui est celui du retour et de l'action différée. C'est à partir des exilés du Second Empire que cette recherche est menée, donc sur une période longue d'exil d'une vingtaine d'années pour ceux qui n'ont pas accepté l'amnistie qualifiée d'amnésie comme le dit non sans violence la définition du *Grand dictionnaire du XIX^e siècle* de Pierre Larousse.

Le temps arrêté de l'exil

- 9 Le déphasage temporel apparaît dans tous les témoignages des exilés. On retrouve ainsi les mêmes *topoi* sur le temps arrêté et le refus de s'installer dans le présent, dans les mémoires d'une émigrée de la Révolution comme, la Comtesse de Boigne ou chez la républicaine Hermione Quinet. La première est à Londres dans les années 1790, la seconde à Bruxelles dans les années 1850 et le même rapport au présent est décrit et analysé. La femme de l'écrivain décrit dans les *Mémoires d'exil*, le rôle symbolique joué par la pendule du conventionnel Baudot qu'il avait acheté en 1815 : "En la voyant en mouvement, peut être, on comptait trop sur elle. En réalité, les heures semblaient s'être arrêtées. Immobilité humiliante, intolérables moments de calme plat pires que l'orage ; ce n'est ni la tristesse, ni la joie, mais l'attente" ².

Elle poursuit : “Ce provisoire dura huit ans. Ce qui peint ce campement au jour le jour, c’est que sauf les livres, tous les effets restèrent dans les malles. Je puis dire qu’on ne déballa que le 30 août 1859, quand l’exilé répondit à l’amnistie par sa lettre et par son exil, désormais volontaire”³. La comtesse de Boigne parlant de l’émigration de la noblesse à Londres évoque le même rejet du présent : “toute personne qui louait un appartement pour plus d’un mois était mal notée ; il était mieux de ne l’avoir qu’à la semaine car il ne fallait pas douter qu’on ne fût toujours à la veille d’être rappelé en France par la contre-révolution”⁴. L’exil est toujours vécu comme une épreuve passagère. Durant son exil dans les années 1830, Bertold Brecht écrit : “Nous sommes expulsés, nous sommes des proscrits/Et le pays qui nous reçoit ne sera pas un foyer, mais l’exil / Ainsi nous sommes là, inquiets ; au plus près des frontières / Attendant le jour du retour, guettant le moindre changement”⁵. Manès Sperber, autre exilé allemand, exprime également ce refus de se situer au présent : “L’exilé est hostile au présent, la plus éphémère et néanmoins la plus importante période du temps. Ce n’est que dans le passé qu’il trouve sa propre justification et des raisons d’espérer en un avenir qui doit tout réparer, qui doit renverser les usurpateurs, mais aussi élever au premier rang les exilés dans la patrie retrouvée. Cette perte du présent, voulue et cependant subie jour après jour, l’empêche de prendre pied sur la terre d’asile. Il ne le désire pas du tout, car il est toujours en route, pour lui tout est provisoire, chaque "maintenant" devient un entre-temps fugitif”⁶.

10 C’est bien sûr par l’expression de la nostalgie et de la déploration que s’exprime ce rejet du présent. L’exil ne se décrit pas, il se déplore dans une intemporalité qui fige ceux qui le subissent. Le mal du pays s’exprime par des références tout aussi spatiales que temporelles. Ernest Cœurderoy évoquant une épouse de proscrit écrit : “Pauvre femme ! depuis le 13 juin, c’étaient d’éternelles secondes qu’elle avait à suivre sur le cadran de la douleur dont les aiguilles d’airain, ne s’arrêtent jamais. Car elle partageait une condamnation perpétuelle, et sa pensée qui creusait toujours le passé et l’avenir était le plus grand de ses maux”⁷.

12 Le présent n’est qu’un vide et le proscripteur a ainsi créé la peine la plus subtile. Dans sa préface à l’édition de *Dix années d’exil*, Simone Balayé souligne que “mentionné à plusieurs fois au cours du livre et dans les lettres de Mme de Staël ce laps de temps est à tel point réitéré qu’il en acquiert un caractère obsessionnel”. On voit également la trace de cette comptabilité de l’exil dans l’œuvre de Victor Hugo, qu’il résume dans une phrase prononcée devant la foule qui l’acclame à son retour : “Vous me payez en une heure, vingt ans d’exil”⁸. La durée ne tue pas l’intensité de la rupture qui a caractérisé le moment du départ. Ernest Cœurderoy restitue ainsi les premiers jours de l’exil : “Nous séparer de l’espace et du temps, rompre nos attaches dans le passé et dans l’avenir, nous arracher brusquement à nos occupations de chaque jour, à notre société, à nos proches, c’est nous faire respirer le vide, c’est nous condamner à une mort pleine de lenteurs”. Hugo insiste aussi sur cette perte des habitudes qui font les heures du présent. Le grand texte de l’exil qu’est le roman de Mme de Staël, *Corinne*, insiste aussi sur la séparation de la terre et des temps quotidiens du pays que l’on a quitté. D’autres auteurs semblent vouloir échapper au présent en fusionnant les temporalités. Jules Vallès écrit durant son séjour contraint à Londres après la Commune : “Chaque jour nous rapproche de notre retour” et il enjoint un de ses amis de le rejoindre, car ensemble “nous vivons dans le passé”. C’est par une phrase presque identique : “nous vivons du passé” que Las Cases expose son projet du *Mémorial de Sainte-Hélène* à Napoléon. Le rapport au temps est une façon de lutter contre l’oubli, de meubler l’attente, de s’inscrire entre le passé et l’avenir sans céder à la dilution du présent.

13 On peut ainsi souligner l’importance du temps dans les récits utopiques qui sont surtout des uchronies comme dans l’*Humanisphère* de Déjacque et dans les procès-verbaux des tables tournantes de Jersey qui ne se contentent pas de convoquer les hommes du passé mais prédisent aussi la durée de l’exil. Elles prédisent le temps qui reste à vivre à l’Empire, soit deux années, temps qu’a duré la II^e République et qui doit obéir à la loi du flux et du reflux, la loi de la réaction proportionnée à l’action⁹.

14 Dans leurs écrits alimentaires --pourrait-on dire-- qui sont souvent des articles ou ouvrages sur la vie et les mœurs du pays d’accueil, ce n’est guère l’actualité qui est décrite mais une série

- de clichés, de stéréotypes qui créent une connivence, une complicité entre le lecteur français et l'auteur en exil. En racontant ce qui est déjà connu de son lecteur, l'exilé se maintient encore dans un temps figé. Il est alors vain d'y chercher une réalité sociale ou politique spécifique.
- 15 Corinne Saminadayar-Perrin le souligne à propos de la série d'articles écrits par Jules Vallès et intitulée *La Rue à Londres* : "Cet intérêt porté au typique explique la dissolution de la temporalité scandée et datée de la chronique dans la répétition cyclique qui caractérise le quotidien". *La Rue à Londres* est un texte ancré clairement dans la temporalité de l'exil avec une référence constante à son événement fondateur qui est ici la Commune mais pourtant rien n'indique la marque du temps et l'auteur significativement a recours à un présent de vérité générale¹⁰.
- 16 Cette remarque vaut tout autant avec des nuances pour tous les proscrits qui publient également de nombreuses études sur la vie et les mœurs anglaises comme Alphonse Esquiros ou Louis Blanc durant le Second Empire qui font plus rarement qu'on ne l'imagine références à des événements précis ou à des faits divers.
- 17 L'exilé peut cependant agir sur le temps mais au prix d'une transaction qui lui fait perdre son identité de proscrit et de militant. Le gouvernement impérial a très rapidement proposé des grâces individuelles, mais a également insisté sur le repentir des proscrits et demandé qu'il s'accompagne de lettres témoignant d'un engagement personnel, d'une soumission. La demande s'accompagne alors toujours de justifications temporelles. Si le proscrit souhaite rentrer en France, c'est au nom de la famille en France qui le presse d'accepter. L'acte de soumission développe largement le registre du temps qui passe, de la mort qui guette les êtres chers et âgés. Il est un véritable pacte avec l'oubli, et la proximité des termes amnésie et amnistie dit ici encore un rapport à la fois complexe et étroit entre le temps de l'engagement et celui de la famille, entre le privé et le public. Gérard Noiriel à propos des demandes de passeport a déjà souligné l'importance de la famille et de la terre où sont enterrés ses morts dans ce type de requêtes.
- 18 Ce temps arrêté a pour corollaire le vieillissement imperceptible mais immuable des structures politiques d'exil : "les titres" ne sont pas remis en jeu, il n'y a guère d'accession pour les plus jeunes. Comme le dit l'exilé polonais Zbigniew Rapacki dans les années 1950 cité par Stéphane Dufoix : "La participation à la vie politique de l'exil s'effectue selon la prime à l'ancienneté sous le double point de vue du nombre d'années vécues et de nombre d'années passées loin de son pays. Les grands rôles sont l'apanage de gens qui totalisent sur le premier point un nombre d'unités égal ou supérieur à 70 et sur le second point 17"¹¹. Il faut bien sûr ajuster l'image au XIX^e siècle, mais ces analyses sont pertinentes et expliquent aussi des formes d'impatience et de conflits qui ne sont pas toujours explicités par le politique et qui n'opposent pas seulement une génération en exil à une nouvelle génération née à l'intérieur du pays mais des vagues successives d'exilés.
- 19 Cette plainte, ces inquiétudes sont difficilement saisissables pour l'historien qui lui connaît la fin de l'exil, pour qui sa périodisation ne se lit pas à l'échelle de l'individu mais de la communauté des opposants, rythmée par les amnisties et la césure finale du Second Empire. L'exil ne représente alors qu'une parenthèse que l'historien de la littérature appréhende mieux semble-t-il. Le "et il voyagea" de *l'Éducation Sentimentale*, traduit peut être mieux que tous les discours de déploration, l'épaisseur et la profondeur du silence qui entoure ces années¹².

S'enraciner dans la grande famille de la proscription

- 20 L'exil est ainsi à la fois un temps collectif, où un événement ici pour les proscrits du Second Empire, le coup d'État du 2 décembre 1851, a modifié le cours de l'histoire mais aussi la biographie de chacun. C'est alors pour être supportable, un savoir partagé qui conduit à un profond ancrage dans un passé commun. Ceci permet d'échapper à la réalité du temps qui ne passe pas et qui a pour synonymes : nostalgie, attente, oubli. L'enchevêtrement des temporalités déjà repérées dans ces quelques citations est ainsi révélateur de cette difficulté à produire du neuf, à agir. Ces formes de ressassement sont-elles cependant stériles ? Le recours au passé s'apparente non à une recherche de modèles mais à un ancrage, une forme d'enracinement dans le temps, qui déjoue l'instabilité présente. Les exilés, en faisant appel

- à leurs illustres prédécesseurs, puisent tout d'abord dans un "stock" de références qui sont des conventions littéraires héritées de leur formation latine et rhétorique, qui établissent entre eux *via* le passé des connivences implicites. Ovide, Dante sont ainsi constamment évoqués et invoqués. Mais le décompte de ces références fait très vite apparaître des choix, des sélections qui ne sont pas des effets de mode mais qui disent aussi un certain nombre de prises de position.
- 21 Ceci se traduit par exemple par de constants mécanismes de célébration qui sont ici scandés par les anniversaires de la révolution de février et de la révolution polonaise. Ce sont bien entendu des rituels politiques, des modes de socialisation, mais qui disent aussi l'absence de perception du changement et aussi la peur de perspectives nouvelles. Il s'agit de politiser le temps ordinaire --celui qui ne passe pas-- par la construction d'une mémoire communautaire stable.
- 22 Le recours au passé et les modes d'appropriation de l'histoire sont aussi un terrain de lutte avec le pouvoir en place. L'histoire des Huguenots prend ainsi sous la plume des exilés ou de leurs sympathisants comme Michelet, une nouvelle dimension. Elle quitte la sphère du religieux pour traduire à la fois, la virulence du pouvoir royal et la place majeure acquise à l'étranger par la communauté française protestante¹³. Martin Nadaud qualifie les Huguenots de proscrits de la Saint-Barthélemy, créant ainsi une filiation entre l'histoire d'un groupe nombreux et la poignée d'exilés qu'il côtoie. Le rapport au passé est souvent une nécessité induite par le régime que l'on combat, qui lui-même s'adosse ou s'invente un passé pour s'inscrire dans la durée. Le retour sur l'Empire, le rappel des exploits militaires de Napoléon I^{er}, sont pour le Second empire une façon d'asseoir le présent et de l'avenir du régime impérial. Ce n'est pas le passé qui donne des leçons au présent mais le présent qui donne sa signification au passé. Le recours au passé devient alors une forme de combat. Il force les républicains à examiner leur propre rapport à l'histoire et notamment à l'histoire de la révolution comme le suggère les débats que suscite l'ouvrage de Quinet sur la révolution.
- 23 Les régimes "autoritaires" n'investissent pas seulement le présent comme l'a dit le militant anti-fasciste, Gaetano Salvemini, qui déclarait : "Les vainqueurs ne se contentent pas d'occuper le présent, ils projettent leur victoire dans le passé pour prolonger l'avenir". C'était alors le Risorgimento qui était investi par les fascistes et qui devenait un terrain et un enjeu de débats pour les antifascistes en exil. Jugé souvent vain *a posteriori*, ce mode de débat semble pourtant nécessaire pour répondre au régime en place.
- 24 Le recours au passé apparaît aussi dans les modes d'écriture. Si Hugo récuse l'idée même de roman historique, il est certain que bon nombre d'exilés choisissent cette forme littéraire qui a si fortement ressurgi un peu moins d'un siècle plus tard sous la plume des bannis de Hitler, suscitant des débats théoriques passionnés¹⁴. Le roman historique et surtout la biographie historique sont alors une forme d'écriture qui rassure l'écrivain en exil : les personnages s'inscrivent dans une temporalité précise et stable qui justement lui fait défaut dans sa propre existence.

De la question du jour à la question du lendemain

- 25 Pour résister aux méfaits du présent, le proscrit se déplace dans le temps. Il peut dans le passé se construire des filiations et une identité communautaire, mais il cherche aussi --même si ces aspects sont souvent négligés-- à se projeter dans le futur par ses projets politiques. Le temps est aussi perçu en termes d'horizons d'attente et d'espoir qui sont souvent oubliés par les historiens. Ceux-ci accèdent alors un peu rapidement les propos des exilés sur le caractère vain de leur combat et dans le cas de la proscription impériale du travail d'occultation et de disqualification menée par les opportunistes après coup.
- 26 Les débats dans la presse et dans les brochures témoignent tout d'abord d'une réelle activité politique qui semble contredire le discours attendu sur l'anomie, l'inertie des exilés. Il est aussi bien éloigné des descriptions des conflits qui opposent les "chapelles" de l'exil, images le plus souvent reprises sans nuance par les historiens. Les conflits sont certes gouvernés par des querelles de personnes et les divisions alimentent le quotidien de tous les groupes restreints de migrants politiques, mais ces dissensions ont malgré tout pour substrat des réflexions précises et des enjeux majeurs qui tournent autour de la "question du lendemain". Le livre VIII de

Napoléon le Petit, de Victor Hugo “le progrès inclu dans le coup d’État” recense et explicite les obstacles à la démocratie qui sont à la fois ceux qui ont fait échouer la précédente et que doit éviter la suivante : “Or, à cet avenir, à cette magnifique réalisation de l’idéal démocratique, quels étaient les obstacles ? Il y avait quatre obstacles, les voici : l’armée permanente, l’administration centralisée, le clergé fonctionnaire, la magistrature inamovible”¹⁵.

27 Cette réflexion mêle étroitement passé et avenir : “Je suppose sur les bancs d’une assemblée le plus intrépide des penseurs qui voit distinctement l’avenir par dessus la haute et sombre muraille du présent [...]. Il sait où sont les écueils, il sait que la société croulera précisément par ses quatre faux points d’appui, la centralisation administrative, l’armée permanente, le juge inamovible, le prêtre salarié”¹⁶.

28 Les analyses politiques que l’on trouve dans de nombreux textes qui datent de la même période, celle des débuts de l’exil, émettent les mêmes critiques qui sont aussi des éléments programmatiques trop souvent occultés. Théophile Thoré écrit : “Puisque l’administration, la magistrature, l’impôt, la police, l’armée, le code et le concordat qui sont encore la charpente de notre édifice social ont été créés par la pensée du despotisme, la révolution qui est liberté, égalité, fraternité doit les abolir”¹⁷. Ce débat qui agite les républicains n’est pas sans importance. L’auteur “anonyme” du livre *Les bonnes paroles d’un proscrit* définit aussi un idéal révolutionnaire modéré : “il faut annuler le parasitisme, fin des frontières, circulation des produits, développement de l’éducation. Les armées doivent disparaître, et les juges aussi en robes rouges ou en robes noires. Des arbitres choisis par les parties, décident à l’amiable de leurs différends. Les communes émancipées ne sont plus livrées, hommes et biens au bon plaisir des préfets et des sous-préfets, créatures dévouées de tyrannie qui s’élève, insulteurs obligés de tout pouvoir tombé. Elles se relient entre elles et à la grande famille française, comme les hommes et les peuples entre eux, par des arbitres ou représentants librement choisis et acceptés”. Plus d’Église (n’ayant personne à confesser), --plus de messes, de mariages, ce tableau bien incomplet et imparfait des aspirations est-il donc si effrayant ? Fallait-il par ignorance ou prévention repousser l’idée et subir l’homme ?¹⁸

29 On pourrait multiplier les exemples de ces condamnations qui sont autant de considérations sur l’avenir. Mais ce projet est lui-même contesté par ceux qui posent autrement la question du lendemain comme Constantin Pecqueur dans *Le Salut du peuple* et Félix Cantagrel, dans un texte qui porte justement le titre *La Question du lendemain*. Ce proscrit du 13 juin 1849 récuse presque terme à terme les propositions faites par Hugo et bien d’autres républicains en exil, qui ne sont pas pour lui les questions du jour¹⁹. Pour Cantagrel, “la Révolution est toute dans la question du lendemain, et chacun convient que c’est vrai. Mais cette formule en engendre une autre et de celle-là, nous voudrions que tous les Démocrates fussent pénétrés, imprégnés, saturés ; nous voudrions la planter, dans leur cerveau comme une pensée dominante, préoccupante comme une idée fixe ; nous voudrions la mettre à l’ordre du jour permanent de la Démocratie. C’est à savoir que : la question du lendemain est toute dans la question du Travail”²⁰.

30 Il faut envisager plus nettement qu’on ne l’a fait durant cette période jugée stérile, cette question de la révolution future et c’est notamment en recherchant les acceptions du temps que les enjeux proprement politiques semblent affleurer.

32 La réflexion sur le temps politique n’est pas épuisée et l’exil n’offre ici que quelques perspectives. Qu’est-ce que le temps de la résistance et celui de son écriture ? Le temps politique connaît-il comme le temps social d’amples mutations au XIX^e siècle comme l’a montré Alain Corbin dans sa réflexion sur “l’arithmétique des jours”²¹ ? Existe-t-il d’ailleurs des usages spécifiques au temps politique en dehors de la périodisation des régimes ou des mécanismes électoraux qui se mettent en place ? Cette réflexion a déjà été largement menée autour de la notion d’événement, et notamment des journées révolutionnaires. On pense aux travaux de Thomas Bouchet et d’Olivier Le Trocquer. On s’intéresse aussi aujourd’hui à ce qui rythme la pratique politique dans les dispositifs électoraux qui expriment à la fois des découpages territoriaux, des scansion et des périodisations. La tradition tout comme l’inexpérience des acteurs, élus et électeurs, sont deux paramètres majeurs inscrits dans le temps. Qu’en est-il en dehors de toute pratique militante ou citoyenne ? Comment inscrire

l'exilé dans le temps politique ? Hors de l'immédiateté du "présent" de l'action politique, comment peut-on rendre compte de la durée, de l'épaisseur du temps ? La question semble presque absurde, mais il est nécessaire de la poser aux contemporains comme aux historiens, pour mieux saisir les perspectives de l'engagement et du projet politique qui sont trop commodément dilués dans la notion de culture politique.

34 Sylvie Aprile est maître de conférences
35 à l'Université François Rabelais de Tours
36

Notes

1. Anna VASQUEZ et Angela-Xavier BRITO, "La situation d'exilé. Essai de généralisation fondé sur l'exemple des réfugiés latino-américains", dans *Intercultures*, n° 21, avril 1993, p. 58.
2. Hermione QUINET, *Mémoires d'exil*, Librairie internationale. p. 11.
3. *Idem*.
4. Comtesse de BOIGNE, *Mémoires, du règne de Louis XVI à 1820*, tome 1, Le temps retrouvé, 2001 (1^{ère} édition 1907), p. 142.
5. Bertoldt BRECHT, "Sonnet de l'émigration", dans *Poèmes d'exil*, L'Arche, 1966, p. 55.
6. Manès SPERBER, *Au-delà de l'oubli*, Paris, Éditions Calman-Lévy, 1979, p. 75.
7. Ernest CŒURDEROY, *Jours d'exil*, première partie, Saint-Imier, Canevas éditeur, 1991, p. 214.
8. Victor HUGO, *Carnets de guerre*, 5 septembre 1870, dans *Œuvres complètes*, tome *Politique*, Bouquins, Paris, Éditions Robert Laffont, 2002, p. 1041.
9. Voir Sylvie APRILE, "Autour d'une table : exilés et revenants à Marine-Terrace et Hauteville-House", dans Alain MONTANDON [dir.], *Espaces domestiques et privés de l'hospitalité*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2000, pp. 189-203.
10. Elle écrit : "La Rue à Londres présente ainsi une Angleterre à la fois résolument contemporaine (sa modernité est celle de l'industrialisation et de l'impérialisme colonial) et curieusement a-chronique" ; voir Corinne SAMINADAYAR-PERRIN "Romanesque et reportage dans La Rue à Londres", dans *Les Amis de Jules Vallès*, décembre 2000, p. 39.
11. Stéphane DUFOIX, *Politiques d'exil, Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 134.
12. On peut en écho, évoquer le leitmotiv de Cœurderoy dans *Jours d'exil* qui est : "Je voyagerai" ; voir Ernest CŒURDEROY, ouv. cité, chapitre : "Rêves de voyage", pp. 251-276. Sur Flaubert, voir Jacques NEEFS, "Flaubert sous Napoléon III", dans *Comment meurt une république ? Autour du Deux-décembre. Actes du colloque de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle*, Lyon, 28 novembre-1^{er} décembre 2001, Paris, Éditions Créaphis, à paraître.
13. Paul VIALLANEIX, "Michelet, Quinet et la légende protestante", dans *L'esprit républicain. Colloque de l'université d'Orléans, 4-5 septembre 1970*, Paris, Éditions Klincksieck, 1972, pp. 79-89.
14. Albrecht BETZ, *Exil und Engagement : deutsche Schriftsteller in Frankreich der dreissiger Jahre*, München, Text und Kritik, 1986, traduction française *Exil et engagement : les intellectuels allemands et la France, 1930-1940*, Paris, Éditions Gallimard, 1991, 409 p.
15. Victor HUGO, *Napoléon le Petit*, dans *Œuvres complètes*, tome *Histoire*, Bouquins, Paris, Éditions Robert Laffont, 2002, p. 125.
16. *Idem*, p. 226.
17. Théophile THORÉ, *La Restauration de l'autorité*, J.-B. Tarride, Bruxelles, 1852. p. 23.
18. François FAVRE, *Les bonnes paroles d'un proscrit*, Bruxelles, Chez tous les libraires, 1852, p. 29.
19. "Nous voici d'accord sur un certain nombre de points. Mais tous ces points, mais toutes ces mesures sont négatives, et la liberté veut des affirmations", Félix CANTAGREL, *La question du lendemain*, 1853, Londres, Horris Printer, pp. 3-5.
20. Félix CANTAGREL, ouv. cité, p. 5.
21. Alain CORBIN, "L'arithmétique des jours au XIX^e siècle", dans *Le Temps, le désir, et l'horreur*, Paris, Éditions Flammarion, 1998, pp. 9-22.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sylvie Aprile, « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005, Consulté le 06 février 2012. URL : <http://rh19.revues.org/index428.html> ; DOI : 10.4000/rh19.428

Référence papier

Sylvie Aprile, « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 25 | 2002, 127-135.

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés